

ARRETE DU MAIRE

N° 430 /25 du 28 MAI 2025

DESIGNANT MONSIEUR JEAN-JACQUES AFCHAIN
POUR REPRESENTER LE MAIRE A LA PRESIDENCE
DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le Maire de la Ville du Mont Dore,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
Vu l'arrêté n°653/20 du 12 novembre 2020 désignant Monsieur Jean-Jacques AFCHAIN pour représenter le Maire à la présidence de la Commission de Délégation de Service Public,
Vu l'élection du Maire en date du 21 mai 2025,
Vu l'élection des adjoints en date du 28 mai 2025,
Vu la délibération n° ___/25/V du 28 mai 2025 portant composition de la Commission de Délégation de Service Public,
Considérant la nécessité de désigner un élu pour représenter le Maire à la Commission de Délégation de Service Public,

ARRETE :

- Article 1 : Est nommé pour représenter le Maire à la présidence de la Commission de Délégation de Service Public : Monsieur Jean-Jacques AFCHAIN, 1^{er} adjoint au Maire.
- Article 2 : L'arrêté n°653/20 du 12 novembre 2020 est abrogé.
- Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr
- Article 4 : Le Maire et le secrétaire général sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au registre de la Ville, transmis à la Commissaire Déléguée de la République pour la province Sud, notifié à l'intéressée et publiée sous format électronique.

Fait au Mont-Dore, le 28 MAI 2025

Le Maire,


Elizabeth RIVIERE



Ampliations :

Subdivision Administrative Sud
Intéressé
Cabinet du Maire
Direction des services techniques et de proximité
Secrétariat général (SAG : registre et publication)